

SIRE,

Plusieurs fois vous avez daigné accueillir gracieusement les témoignages de dévouement et d'attachement que j'ai eu l'honneur d'offrir à Votre Majesté Impériale, au nom des officiers et des soldats de l'armée polonaise réfugiés en France, ce noble pays qu'ils ont appris à aimer à l'égal de leur propre patrie.

Permettez-moi, Sire, de venir aujourd’hui vous exprimer mes félicitations à l’occasion de la résurrection de l’Italie. Vous avez repris l’œuvre si généreusement commencée et si cruellement interrompue par des malheurs immérités. Aujourd’hui la France, docile à votre initiative providentielle, est redevenue l’arbitre de la société européenne.

Votre parole donne une vie nouvelle à l'Italie, si grande dans son passé, et cependant si malheureuse depuis des siècles : l'étranger ne souille plus son sol consacré par des souvenirs impérissables.

La Roumanie, protégée autrefois et longtemps pré-



37875/7

servée du joug ottoman par la Pologne, est libre enfin, et elle ne doit ce bienfait immense qu'à Votre Majesté Impériale.

J'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté Impériale qu'il y a une justice divine, et que cette justice ne sera exercée que par vous seul. Ma foi, Sire, ue me trompe pas. Vous avez exercé héroïquement cette justice en relevant les peuples de l'Italie et de la Roumanie.

Sire, et la Pologne, cette victime de la plus grande iniquité accomplie par des souverains violateurs du droit historique et des principes conservateurs! Elle a subi toutes les hontes, toutes les souffrances, toutes les persécutions, odieuses ou sanglantes. Elle les a vaincues : ses persécuteurs eux-mêmes l'avouent. Par sa civilisation, par son génie, par sa position géographique, elle est ce qu'elle a toujours été, « la clef de toute la voûte politique de l'Europe. » Cette définition grandiose de son existence, la Pologne la doit, comme tant d'autres bienfaits, à l'Empereur Napoléon I^{er}.

Or, pour cette Pologne seule, n'y aurait-il pas de justice ? Resterait-elle en dehors de votre mission ? Sa nationalité serait-elle condamnée à une extermination implacable ? Votre bonté, Sire, vous fera comprendre le sens réel de ces paroles.

Ce n'est pas une plainte ; ce n'est pas un regret, ce n'est pas même une impatience permise à un peuple auquel, aujourd'hui même, les souverains, oubliant leur auguste ministère, infligent un cruel martyre.

C'est plutôt, Sire, l'espérance, c'est la foi ferme qu'il y aura pour la Pologne cette grande et suprême justice que vous avez obtenue à d'autres pays par vos conseils ou par vos armes.

Si le principe du mal et de l'injuste n'est pas détruit là où il règne encore ; s'il existe une nationalité historique, noble, innocente, et cependant vouée à l'extermination, il y aura toujours à craindre que ce principe du mal et de l'injuste ne s'étende et ne se montre un jour assez fort pour détruire les œuvres magnifiques et saintes créées par Votre Majesté Impériale.

Aussi, Sire, autant qu'il m'est permis d'être l'interprète des sentiments qui animent mon pays et mes compatriotes en France, la Pologne vous aime, espère en vous, et, calme, n'attend que de vous seul un avenir réparateur. Ah ! ce n'est pas elle qui méritera jamais ce reproche d'injustice que vous avez adressé à l'Europe diplomatique, qui vous redoute, qui semble vous haïr. Et pourquoi ? Parce que, agissant par une inspiration divine, vous avez accepté et vous accomplissez la mission de créer la justice là où on l'a violée; parce que vous êtes en Europe le seul souverain qui honore la justice, qui l'enseigne ou l'impose aux autres pour leur propre salut.

Il reste un fait acquis à la conscience humaine : votre nom, Sire, est devenu impérissable par les grandes et belles actions que vous avez accomplies malgré l'opposition injuste des uns et les impatiences généreuses, mais irréfléchies, des autres.

Pénétré de ces convictions bien naturelles chez un soldat du premier Empire, auquel la Providence a accordé le bonheur d'assister à la rénovation et à la glorification de ce qu'il a aimé et défendu, et à la confusion de ceux qu'il avait combattus à Smolensk, à Moskowa, à Leipzig, je viens de nouveau, Sire, vous offrir respectueusement, au nom des officiers et des soldats de l'armée polonaise, l'hommage de notre dévouement et de notre attachement inaltérables.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Majesté Impériale,
le très dévoué serviteur,

RYBIŃSKI,

Dernier général en chef de l'armée polonaise.
Paris, ce 7 août 1859.